

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 059-215901604-20230413-13042023DELIB09-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023 / 35

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27

Présents : 23

Absents excusés : 4

Procurations : 04

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 00

Abstentions : 00

Les 3 élus du groupe
"Crespin Passionné",
ne prennent pas part au
vote.

Séance du 13/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le treize avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL.

Étaient présents :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, M. BOTTIAU Christophe, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DEHON Ingrid, Mme DENIS Séverine, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, M. LIENARD Matthieu, Mme MANNINO Stéphanie, M. NOISETTE Patrick, Mme PAWLAK Corinne, M. ROLI Jordan, Mme ROUSSEL Stéphanie, M. SAHLI Sadreddine, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

Procuration(s) :

M. DEVALLEZ Jean-Pierre donne pouvoir à M. ADAM Pascal, M. WALLERAND Jérémy donne pouvoir à M. WALLOT Geoffrey, Mme DELAIRE Emeline donne pouvoir à M. GOLINVAL Philippe, Mme DEMORTIER Léa donne pouvoir à Mme ANSART Mélanie

Étai(ent) excusé(s) :

Mme DELAIRE Emeline, Mme DEMORTIER Léa, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. WALLERAND Jérémy

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. WALLOT Geoffrey

Date de convocation

06 avril 2023

OBJET : Subvention annuelle 2023 aux associations locales et extérieures

Considérant que les trois élus du groupe Crespin Passionné (Philippe DE NOYETTE, Nathalie CABAREZ, Ingrid DEHON) ne veulent pas prendre part au vote,

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix),

le Conseil Municipal accepte et vote

les subventions 2023, reprises à l'annexe du budget, comme suit :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant de la Subvention	NOM DE L'ASSOCIATION	Montant de la Subvention
AAPMA /Amis de la Gaule	1 200,00€	Amicale Sapeurs-Pompiers de Quiévrechain	150,00€
ARPH	2 000,00€	ASS'EN DANCE	800,00€
Atelier Artistique	400,00€	ACBB (Basket)	3 500,00€
Anciens combattants	600,00€	Le Club des Aînés	800,00€
Club Féminin Arts & Loisirs	500,00€	Crespin Memoria	300,00€
Crespin Tennis Club	1 200,00€	Don du sang	300,00€
EFC	1 000,00€	Harmonie Municipale	4 000,00€
Karaté	1 700,00€	La Boule Crespinoise	500,00€
Les Amis de St Landelin	1 000,00€	Les Francs Coeurs	1 000,00€
Récréakid's	800,00€	Repair Café	500,00€
Les Restos du Coeur	350,00€	Secours Populaire	350,00€
USVC	3 400,00€	L'Arche de Noé	150,00€

Acte rendu exécutoire
après télétransmission
en Préfecture le :

18 AVR. 2023

Affichage le :

18 AVR. 2023

Le Maire,

Philippe GOLINVAL

Le Secrétaire de séance

Geoffrey WALLOT

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRESPIN, le 13 avril 2023

Le Maire,

Philippe GOLINVAL



Mairie de CRESPIN

293, Rue des Déportés - 59154 CRESPIN

Téléphone : 03 27 45 61 61 - Mail : contact@mairie-de-crespin.fr